



Littératures en langues africaines : production, diffusion, réception

jeudi 29 et vendredi 30 septembre 2016

Paris, INALCO, Auditorium

Appel à communications

Les littératures en langues africaines, orales comme écrites, souvent éditées localement, sont mal connues à l'échelle internationale, malgré une production qui est pourtant loin d'être négligeable et qu'on peut même qualifier d'abondante en certaines langues comme le swahili, le haoussa, le yorouba, par exemple. Témoigne de cette abondance, le livre déjà ancien d'Albert Gérard (*African Language Literatures*, Three Continents Press 1981) qui, à propos des seules littératures écrites, recense déjà à cette époque plus d'un millier d'ouvrages. En témoigne également la diversité des supports et des modes de circulation multimédia, qui donnent à ces littératures une accessibilité et un mode d'existence nouveaux. C'est pour remédier à ce déficit de visibilité et pour initier la recherche dans ce domaine qu'est né le projet de créer une Encyclopédie en ligne des Littératures en Langues Africaines, (ELLAFA), aussi bien écrites qu'orales, actuellement dans sa phase expérimentale, avec un premier échantillon de 11 langues, avant son extension progressive à d'autres langues du continent. C'est pour clôturer une première étape de ce projet qu'a été conçu le colloque « Littératures en langues africaines : production, diffusion, réception ».

1. Production

Dans le cadre de ce premier volet, trouveront leur place des communications qui s'intéressent aux différents aspects circonstanciels qui, à l'écrit comme à l'oral, motivent et accompagnent ce champ de production spécifique. Elles pourront porter sur :

- *un ordre causal* : les œuvres produites en langues africaines relèvent-elles d'initiatives individuelles ou obéissent-elles à une programmation préétablie (par exemple les calendriers rituels et/ou cérémoniels de l'oralité) ? Certaines font-elles l'objet d'une commande de la part d'un organisme ou d'une institution : ONG, service culturel ou éducatif etc. ? Y a-t-il parfois des objectifs militants fixés a priori à laquelle cette production spécifique est censée répondre (par ex. développement des langues nationales) ?

- *un ordre modal* : par qui, ces œuvres sont-elles produites ? Quels sont les statuts des différents énonciateurs de littérature orale (spécialistes, non spécialistes, professionnels ?), ceux des auteurs de littérature écrite ? Quelles modalités régissent cette production ? Sans médiatisation (cas de l'oralité première) ? Sur des supports médiatisés (livres, CD, radio, télévision...) ? Quel type de support correspond à quel type d'œuvre ? Quels genres sont privilégiés ?

Dans quelle mesure l'analyse des modalités textuelles de ces productions permet-elle d'induire une cible plus spécifiquement visée de la part des créateurs ? Quelles sont, en termes de communication littéraire, les incidences des conditions de production sur les textes, en contexte d'oralité d'une part, d'écriture littéraire d'autre part ? Quel est le rôle de l'édition numérique et de la circulation des textes sur internet ?

2. Diffusion

Les communications relevant de ce second volet porteront sur les modalités d'édition des œuvres : qui sont les éditeurs (livres, disques, CD/DVD, en ligne) d'œuvres orales ou écrites créées dans une langue africaine en Afrique et hors d'Afrique ? Quel est le

rôle de la néo-oralité en matière de diffusion ? Dans quelle mesure est-il possible d'induire une différence de cible entre les éditions en langue africaine seule et les éditions en version bilingue (langue africaine/langue européenne) ? Quels sont les tirages de ces éditions respectives ? Quels sont, en fonction des supports, les circuits de diffusion : librairies, bibliothèques, librairies par terre, réseaux spécifiques (associations, institutions scolaires, universitaires, etc.), internet ? Dans quelle mesure les œuvres écrites dans une langue africaine donnée font-elles ensuite l'objet d'une traduction ? Vers une (ou plusieurs) langue(s) européenne(s) ? Vers une (ou plusieurs) langue(s) africaine(s) ?

3. Réception

Les communications plus spécifiquement attachées à ce troisième volet se focaliseront sur la façon dont sont reçues et perçues ces œuvres en langues africaines par le public qui les consomme après publication (lecteur/auditeur/spectateur). Peut-on identifier ce public en termes quantitatifs et qualitatifs ? Quelles sont les instances critiques qui en parlent (journaux, revues, émissions radiophoniques ou télévisuelles, sites internet...) ? En quels termes ? Y a-t-il une différence de traitement entre les productions littéraires en langue africaine d'un écrivain déjà internationalement reconnu pour une œuvre parallèle dans une langue européenne (Ngugi wa Thiong'o, Boubacar Boris Diop...) et les autres ?

Outre leur manque de visibilité, les littératures en langues africaines souffrent aussi parfois d'un déficit d'estime par rapport aux littératures du continent écrites en langues européennes. La critique leur reproche souvent d'être soit trop didactiques (littérature édifiante) soit trop idéologiques (littérature à thèse), deux qualités qui selon une conception occidentale très ethnocentrée de la littérature sont réputées ne pas faire bon ménage avec la création littéraire. Des analyses textuelles portant sur certaines œuvres en langues africaines pourront, au-delà des préjugés, s'interroger sur la littérarité de ces œuvres et sur la légitimité de leur aspiration à intégrer le domaine littéraire universel.

Si telle ou telle communication peut mettre l'accent sur l'un ou l'autre des trois axes distingués, il va de soi que les études transversales sont possibles et même recommandées. Par conséquent, si une étude sur les maisons d'édition publiant de la littérature africaine est tout à fait envisageable, une autre, portant sur une œuvre particulière, pourra à la fois s'intéresser aux conditions de production et de diffusion de cette œuvre et faire l'analyse raisonnée de la façon dont elle a été reçue par la critique à partir d'un examen de ses propriétés textuelles. En effet, la mise au jour des paramètres sociologiques concernant les modalités de production et de diffusion de ce champ littéraire n'aura d'intérêt que dans la mesure où elle contribue à éclairer la nature textuelle spécifique des œuvres qui le composent.

Des problématiques comparables autour de la coexistence de la littérature orale et de l'écriture littéraire en langues locales dans d'autres aires culturelles pourront être abordées lors de ce colloque.

Comité scientifique : Ursula Baumgardt, Jean Derive, Graham Furniss, Xavier Garnier, Lee Haring, Abdoulaye Keïta

La date limite de réception des propositions de communication est le

30 septembre 2015

colloqueellaf@gmail.com

Des argumentaires en français ou en anglais de 2000 signes (espaces compris) maximum seront joints aux propositions, accompagnées d'une brève notice biographique.